

QUESTIONS MONDIALES : PROMOUVOIR UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU DANS UNE LIBERTÉ PLUS GRANDE – VERS LE DÉVELOPPEMENT, LA SÉCURITÉ ET LES DROITS DE L'HOMME POUR TOUS

En mars 2005, le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, a remis un rapport contenant des propositions pour la réforme onusienne, que les dirigeants mondiaux examineront en vue d'une adoption à un sommet des Nations Unies, en septembre 2005. S'inspirant du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau de l'ONU et du Rapport du Projet du Millénaire remis par Jeffrey Sachs, *Dans une liberté plus grande* présente une approche intégrée où le développement, la sécurité et les droits de la personne sont indissociables. Il propose plus de 40 mesures dans ces trois domaines ainsi que pour un renouvellement de l'ONU. Comme le dit le secrétaire général, « pour être à la hauteur [...], le monde doit attacher à la cause des droits de l'homme la même importance qu'à celles de la sécurité et du développement ». Le premier ministre Martin, qui applaudit le Rapport, le qualifie de courageux appel à l'action et de plan directeur pour renforcer les capacités et l'efficacité de l'ONU.

Initiative particulière

- Les Affaires étrangères, en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, insisteront pour que soit revue la gouvernance des pêches internationales, en organisant une conférence mondiale sur la surpêche. Parallèlement, nous poursuivrons nos efforts multilatéraux pour arriver à une application générale de l'Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs et rassembler les appuis visant à rendre plus efficaces les régimes régionaux et mondiaux de gestion des pêches.

L'urbanisation s'accélérait, notamment dans les pays en développement, le Canada peut faire profiter ces derniers de son expérience et de ses compétences dans des domaines tels que la gestion urbaine et l'urbanisme. Il aidera ainsi au développement de villes durables et contribuera à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire.

Initiative particulière

- Les Affaires étrangères travailleront en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, ainsi qu'avec des organisations telles que la Fédération canadienne des municipalités, afin de promouvoir des villes durables et de renforcer la gouvernance locale dans les pays en développement. Nous utiliserons également le *Forum urbain mondial de 2006*, qu'organise l'ONU-Habitat à Vancouver, pour faire avancer le programme

d'action pour des villes durables. Avec d'autres ministères, nous encouragerons le partage des expériences en matière de logement et d'infrastructure, d'environnement, de gouvernance et de finances, et à améliorer la sécurité humaine.

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ET LA SANTÉ DANS LE MONDE

Le Canada a également un rôle important à jouer par rapport aux questions de développement économique international pour lesquelles un nouveau multilatéralisme est essentiel. En septembre 2005, les dirigeants de pays développés et de pays en développement se réuniront en sommet afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux Objectifs de développement du millénaire de l'ONU. L'ACDI jouera un rôle prépondérant dans ce défi, mais les Affaires étrangères utiliseront notre appartenance au G8 et à d'autres instances pour promouvoir le plan d'action plus général pour le développement qui comprend l'allègement de la dette, des partenariats avec le secteur privé et d'autres outils destinés à renforcer les capacités de développement locales. Les Affaires étrangères coopéreront avec l'ACDI en ce qui concerne les besoins de l'Afrique et veilleront à ce que nos stratégies de développement soutiennent nos relations générales avec les pays et les régions en développement.

Les Affaires étrangères joueront également un rôle important au moyen de notre Fonds canadien